



Compte-rendu de la réunion de la commission locale d'information et de surveillance de la société Kervalis à Vitré.

Le 2 décembre 2013, s'est tenue, sous la présidence de M. Jean-Yves FRAQUET, Sous-Préfet de Fougères-Vitré, la réunion annuelle de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) de la société Kervalis dans les locaux de l'entreprise à Vitré.

Participants :

Collège des représentants des collectivités territoriales :

Mme Monique SOCKATH, conseillère générale
Mme Carole-Anne CHEHABEDDINE, conseillère municipale de Vitré
M. Alain CORNÉE, représentant le conseil communautaire Vitré agglomération

Collège des représentants des associations et riverains :

M. Jean-Marie RUPIN, riverain

Collège de l'exploitant :

M. Jean-Yves BORDAS, président de la SAS Kervalis
M. Christophe BREBION, directeur de la SAS Kervalis
Mme Chantal HUARD, responsable QSE de la SAS Kervalis

Collège des représentants de l'Etat :

M. Christian ENFRIN, ARS-DT 35, pôle Santé Environnement
M. Daniel ROZÉ, DDTM – Chef du Set de Vitré

Participaient également à la réunion:

M. Jean-Philippe THOMAS, technicien environnement de la SAS Kervalis
M. Serge BOUILLAUD, sous-préfecture de Fougères-Vitré

Absents excusés :

M. Paul PÉGEAUD, association Eaux et Rivières de Bretagne
M. Alain TORTELIER, association Vitré-Tuvalu
M. Didier HERBERT, DDCSPP 35

Secrétariat :

Mme Nadège BRASSELET, sous-préfecture de Fougères-Vitré

* * *

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2012

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

BILAN D'ACTIVITÉ AU 31/10/2013

La société Kervalis collecte et transforme des sous-produits de volaille, hors plume et sang, afin de les transformer en matières premières (protéines et corps gras) destinées aux fabricants d'aliments pour chiens et chats.

Tonnages traités et production 2012-2013 :

M. BRÉBION fait état d'un bon approvisionnement du site. L'entreprise Kervalis travaille avec le groupe LDC, lequel s'est beaucoup développé ces dernières années.

Production 2012 : 107 277 tonnes.

Les protéines animales transformées (PAT) sont commercialisées en petfood. Une nouvelle réglementation autorise les PAT pour l'alimentation aquacole. Mais ce débouché reste minoritaire pour Kervalis.

Production 2013 : 88 470 tonnes au 31/10/2013.

Projection fin 2013 : 104 000 tonnes environ, correspondant à une diminution des tonnages traités de 3 %. Pas de variation significative.

Les tonnages mensuels :

On observe la fin de l'augmentation systématique des tonnages traités en fin d'année, qui s'expliquait notamment par une forte activité festive (chapons, ...). En effet, les abattoirs limitent ces matières premières car leur traitement se révèle coûteux.

L'énergie électrique :

L'année 2013 a vu l'ajout de matériels dans le cycle de production, d'où l'augmentation de la consommation à la tonne traitée.

Consommation année 2012 : 4 913 362 KW/h

Consommation au 31/10/2013 : 4 088 058 KW/h

L'énergie thermique (MWH/tonne de matière première traitée) :

Cette énergie est nécessaire pour la déshydratation. L'objectif est de diminuer son utilisation.

M. BRÉBION explique la forte baisse de la consommation de fuel par le fait que la société privilégie le gaz.

La consommation d'eau :

Celle-ci a diminué en raison notamment de la moindre fréquence d'arrosage du biofiltre depuis le mois d'octobre 2012.

Consommation d'eau en m3 par tonne de matières traitées pour l'année 2012 : 0,27

Consommation d'eau en m3 par tonne de matières traitées pour l'année 2013 (hors mois de novembre et décembre) : 0,22

Le fonctionnement de la station d'épuration :

Les rendements épuratoires en DCO et azote augmente toujours pendant la période estivale, en raison de la dégradation plus rapide des matières premières.

M. CORNÉE souhaite obtenir quelques précisions sur l'approvisionnement du site en eau.

M. BRÉBION précise que la société est approvisionnée par l'eau de ville. La consommation en eau est peu significative au regard de la production générée par le process de déshydratation. Consommation moyenne d'eau de ville de 90m3 par jour pour une production d'eau de déshydratation de 150m3.

La collecte des eaux pluviales :

Une auto-surveillance des volumes et de la qualité de l'eau rejetée est mise en place au sein de la société. Cette eau ne subit aucun traitement. Dans le cas d'un dépassement des normes en vigueur, cette eau ne sera pas rejetée vers le milieu naturel (la Vilaine).

M. BRÉBION rappelle qu'en 2009 ont été installés des séparateurs d'hydrocarbures, ce qui explique en partie les bons résultats de la société. De plus, un contrôle trimestriel est effectué.

Traitement de l'air 2012-2013 :

Mise en service du traitement à l'ozone des incondensables de cuisson en 2012, complété par de l'oxygène liquide (notamment de juin à septembre) afin d'obtenir un meilleur rendement. Les concentrations de composés sulfurés, odorants, sont donc très faibles.

L'air vicié fait l'objet du traitement à l'ozone, afin de l'oxyder. Puis il rejoint l'air moins chargé en composés soufrés avant de faire l'objet d'un traitement chimique, pour ensuite rejoindre le biofiltre.

M. BORDAS précise que cet investissement novateur obtient des résultats satisfaisants et a été validé pour l'ensemble du groupe.

M. ENFRIN souhaiterait que des appréciations, des conclusions, soient ajoutées aux tableaux afin d'explicitier les nombreux chiffres qui y apparaissent.

Mme HUARD souligne qu'il n'y a pas de valeurs limites concernant le traitement de l'air. Il est donc difficile, dans le document transmis, de réaliser des graphes aussi démonstratifs que ceux réalisés pour l'eau. Les conclusions et appréciations sont données lors de la réunion.

LES INVESTISSEMENTS.

3 investissements majeurs :

- Traitement à l'ozone des composés soufrés dans les incondensables avant le biofiltre. Génération d'ozone à partir de l'oxygène liquide pendant la période estivale.
- Modification dans le procédé de fabrication. Automatisation de l'ensachage farine en big bag. Le local dédié est désormais fermé, ce qui permet de limiter la propagation de la poussière.
- Une zone de transfert de caissons est en cours d'aménagement, afin de canaliser les écoulements éventuels vers la station d'épuration. A la suite de cette mise en service, des transferts de caisson seront réalisés sur site.

L'amélioration de la sécurité sur le site :

- Refonte du plan d'évacuation et d'appel d'urgence
- Modification de la sortie poids lourds (expédition des produits finis)

LES PROJETS.

- Modification et automatisation du chargement vrac farine, finalisant la circulation des camions en sortie de site. Le local de chargement sera fermé lors des chargements, canalisant ainsi la propagation des poussières.
- Changement de la biomasse du biofiltre (mars 2014)

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE.

- Depuis 2010, la société Kervalis propose au SMICTOM de venir compléter leur installation de production d'eau chaude en offrant la possibilité d'un volume additionnel conséquent. Il s'agirait, à l'aide d'échangeurs à plaque ou tubulaires installés sur le site de Kervalis, de réchauffer de l'eau grâce aux buées et ceci avant les aérocondenseurs.

M. BRÉBION précise que 60 à 65 % de l'humidité contenue dans les matières premières s'évapore en buées, qui sont ensuite condensées. A la sortie de ces aérocondenseurs, il y a de l'eau traitée en station d'épuration, mais également beaucoup d'énergie à récupérer en phase gazeuse.

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'agrandissement de la piscine de Vitré (ouverture prévue en février 2015). Cette extension entraînera un doublement du besoin énergétique.

L'étude en est à sa seconde phase. Un complément doit être apporté sur la faisabilité technique du projet, en partenariat avec le SMICTOM et l'ADEME.

- La société Kervalis est toujours membre du club EVEIL (Entreprendre à Vitré pour l'Écologie Industrielle Locale).

POINTS DIVERS.

M. RUPIN, riverain de la société Kervalis, souligne que la disparition des nuisances olfactives et sonores est très appréciable.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le Sous-Préfet remercie l'ensemble des participants.

Le Président,



Jean-Yves FRAQUET